

**INFORMATION ET CONSEILS FOURNIS PAR LE COURTIER**  
(article L.520-1-II et R 520-2 du code des assurances)

Vous pouvez sur simple demande obtenir par courrier ou courriel, le nom des compagnies d'assurances avec lesquelles nous travaillons et à qui nous avons soumis votre demande d'assurances.

Pour toute information ou réclamation, sont à votre disposition :

- [ **OPTICOURTAGE**, 2 rue d'estienne d'orves, 92140 CLAMART : N° ORIAS : **07037769** et Siren: **500084298 00016** – Assureur RC PRO & Garantie Financière (VERSPIEREN -Lloyds : 8 Avenue du stade de France - 93210 Saint -Denis-
- [ l'Autorité de contrôle Prudentiel (ACP) 61 Rue Taitbout- 75 009 PARI
- [ le **Médiateur de la chambre Syndicale des courtiers d'assurances** est compétent pour toute réclamation d'un particulier contre son courtier ( email : [mediateur@cscsca.fr](mailto:mediateur@cscsca.fr))

**IDENTIFICATION DU CONTRAT PROPOSE ET JUSIFICATIONS**

**Vous nous avez confié une mission de recherche et de mises en place de solutions d'assurances et/ou de cautionnement pour votre entreprise et nous vous remercions de votre confiance. Les éléments juridiques, techniques et financiers que vous nous avez fourni, ainsi que le questionnaire de recueil des besoins dûment complété par vos soins nous ont permis d'analyser votre situation et vos besoins et de présenter à nos assureurs & garants partenaires votre demande.**

Compte tenu des éléments d'informations que vous nous avez communiqué (questionnaires et éléments techniques, juridiques et financiers) le(s) contrat(s) proposé(s) par OPTICOURTAGE et/ou son mandataire Caroline NARBONNE constitue(nt) une solution au regard de votre situation et de vos besoins exprimés.

Le client reconnaît avoir pris connaissance du contenu du présent document préalablement à la signature du contrat d'assurance.

Fait à CLAMART en deux exemplaires,

→ **NOM DE VOTRE ENTREPRISE**

→ **DATE, NOM, ET SIGNATURE DU CLIENT**

**nota 1** : nous vous rappelons qu'en respect de l'article 520-1 du code des assurances, sur simple demande écrite, nous vous fournirons la liste des assureurs avec qui nous travaillons

**nota 2** : la société OPTICOURTAGE n'a aucun lien capitalistique avec des assureurs

**nota 3** : nous vous rappelons que l'ensemble des assureurs auprès de qui nous plaçons les contrats d'assurances font l'objet d'habilitation annuellement renouvelées. Nous tenons à votre disposition une présentation de nos partenaires assureurs

**nota 4** : notre mandataire **Caroline NARBONNE** est assurée et garantie par une extension de notre contrat d'assurance RC PRO auprès des LLOYDS via notre courtier VERSPIEREN

[www.opticourtage.com](http://www.opticourtage.com)

**2, rue d'Estienne d'Orves, 92140 CLAMART**

Tél : 01 47 36 65 94 - Port : 06 59 35 63 96 - Fax : 01 73 76 88 95 -

OPTICOURTAGE est une SARL au capital de 8.000 euros, intermédiaire d'assurances inscrit au RCS de Nanterre :

SIRET N° 500 084 298 00016.

N°TVA intra-communautaire: FR78500084298

Assurance responsabilité Civile professionnelle et garantie financière VERSPIEREN -LLOYDS – ORIAS n° 07 037 769